

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2025

DELIBERATION N° 2 : Débat d'orientation Budgétaire pour l'année 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept du mois de février, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 6 février 2025

Etaient présents : 11 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Patrice CESBRON, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Michel RICORDEL.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jean-Marc BERNARD, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Maryse CHARRIER, Mme Sylvie COUSIN, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, M. Fabrice MICHELET, Mme Corine MICOU, M. Jean-François MOREAU, M. Jérôme BARON, Mme Sylvie BAZANTAY, Mme Armelle CASSIN, M. Olivier FOUILLET, M. Daniel JOLLIT, Mme Sarah KLINGLER, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée
- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP - excusé

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3, un rapport d'orientation budgétaire suivi d'un débat d'orientation budgétaire au sein de l'assemblée délibérante est organisé dans les collectivités territoriales et certains établissements publics, deux mois avant le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente alors le rapport d'orientation budgétaire pour le CDG79, ci-annexé.

Le Conseil d'administration, après avoir organisé son débat d'orientation budgétaire, et à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation du rapport relatif à l'organisation du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025.

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Le Président,

Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **26 FEV. 2025**
Accusé réception le : **26 FEV. 2025**

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **27 FEV. 2025**
Certifiée conforme à l'original
Saint-Maixent-l'École, le : **27 FEV. 2025**

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

